



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le chef de cabinet

Paris, le

11 MAI 2020

Réf : D20005599

Madame VILLEY-MIGRAINE Marjolaine
Collectif TNE/OE
Mairie
81240 RIALET

Madame,

Vous avez bien voulu faire part à Mme Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, de vos observations et de vos réflexions relatives à l'implantation de nombreux parcs éoliens, en évoquant notamment les conséquences sur la biodiversité dans les territoires ruraux d'Occitanie.

La ministre a pris connaissance avec attention de votre correspondance.

Le développement des énergies renouvelables est essentiel pour tenir les objectifs clés de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), en particulier la volonté de doubler la puissance installée d'énergie éolienne d'ici 2028.

Pour autant, le sujet de la concentration excessive des implantations d'éoliennes dans certains territoires est clairement identifié. Aussi, le Gouvernement a la volonté d'assurer un développement plus harmonieux et plus équilibré de l'éolien, en améliorant l'intégration paysagère et en évitant les phénomènes de saturation.

Afin de répondre à ces enjeux, la ministre a réuni avec Mme Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État, le 18 décembre dernier, le groupe de travail « pour un développement harmonieux de l'éolien », à l'occasion duquel ont été annoncées plusieurs mesures concrètes pour renforcer l'acceptabilité de l'énergie éolienne sur l'ensemble du territoire tout en maîtrisant les risques et les nuisances, afin d'assurer un développement plus consensuel et pérenne.

Enfin, la ministre m'a demandé de transmettre votre contribution à ses services afin que votre témoignage puisse alimenter les réflexions menées par le groupe de travail sur l'éolien.

Je signale également votre envoi au Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, en soulignant le sens de votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Aymeric LANG